



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 décembre 2009

Le 8 décembre 2009 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 2 décembre 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain FARDELLA,

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de pouvoir : 3 (jusqu'à la délibération n° 2009-140)  
4 (à partir de la délibération n° 2009-141)

Mme Corine MEYER est nommée secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Commune de Briançon :** M. Gérard FROMM – M. Raymond CIRIO (jusqu'à la délibération n° 159) - Mme Marie MARCHELLO (représentant M. Raymond CIRIO à partir de la délibération n° 160) – M. Yvon AIGUIER (représentant M. Alain NICOLOSO) – Mme Marie-Hélène PONSART – M. Maurice DUFOUR – M. Mohamed DJEFFAL – Mme Aurélie POYAU – M. Eric PEYTHIEU – Mme Nicole GUERIN – Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2009-140) – M. Christian FERRUS (représentant M. Philippe SEZANNE).

**Commune de Cervières :** M. Marc FAURE-BRAC (à partir de la délibération n° 2009-138)

**Commune de La Grave :** M. Jean-Pierre SEVREZ - M. Jean-Louis FAURE

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIEMMETTI – M. Edmond CADET (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK)

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n° 2009-140) – M. Marc FORNESI.

**Commune de Névache :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André :** M. Pierre LEROY – Mme Léa ROUX

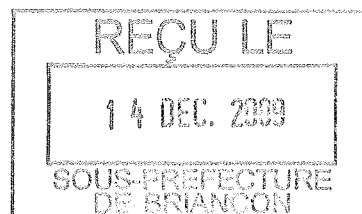
**Commune de Saint Chaffrey :** M. Henry RAOUX – Mme Catherine CHAUVIN (représentant M. Philippe STOCKLI) – M. Philippe MARIACHER.

**Commune de Val des Prés :** M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET.

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL.

**AVAIENT DONNÉ POUVOIR :** M. Thierry DUCURTIL à M. Henry RAOUX  
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET  
M. Christian BREMOND à Brigitte BOREL  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n° 2009-141)



Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

# DÉLIBÉRATION N° 2009-143 du 8 DECEMBRE 2009

Rapporteur : Madame Laurence Fine

**OBJET : PETITE ENFANCE**  
Contrat Enfance Jeunesse

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Vu* les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, modifiés par Arrêté Préfectoral n°2004-121-12 en date du 30 avril et en particulier l'article 6C II 3 portant extension des compétences statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil de la petite enfance, s'adressant aux enfants de moins de 6 ans,

*Considérant* le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes avec effet au 01/01/2009, et arrivant à échéance au 31/12/2009,

*Considérant* que ce contrat peut être renouvelé en Contrat Enfance Jeunesse dit de 2ème Génération et pour une durée de 4 ans, du 01/01/2010 au 31/12/2013,

*Vu* l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales du 23 novembre 2009,

*Vu* l'avis favorable du Bureau du 24 novembre 2009,

*Vu* l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

*Vu* le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

## DÉLIBÈRE

■ Autorise M. le Président ou son représentant à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes un Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 11 DEC. 2009

Date affichage : 15 DEC. 2009

